

# Rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)

■  
Année 2023



# SOMMAIRE

**Introduction .....3**

**Résultats sur la gouvernance 2023 ..... 5**

**Résultats environnementaux 2023 .....10**

**Résultats sociaux 2023..... 17**

**Annexes : Données des graphiques .....28**

# Introduction

L'Afnic a mis en place un système de management de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) basé sur l'ISO 26000<sup>1</sup>, et fait évaluer sa démarche afin d'atteindre la neutralité carbone globale de ses activités dès 2023. Ce travail de structuration, mené en 2022 avec nos parties prenantes, avait permis de cartographier les impacts du cycle d'activité de l'Association, d'identifier les priorités d'action et ainsi de définir les piliers de la politique RSE de l'Afnic :

---

<sup>1</sup><https://www.iso.org/fr/iso-26000-social-responsibility.html>

**1**

Offrir à nos salariés un environnement de travail sain, sûr et agréable et qui favorise leur développement professionnel

**2**

Développer des relations de confiance et de co-construction avec l'ensemble de nos parties prenantes

**3**

Respecter et protéger les droits des utilisateurs de noms de domaines

**4**

Innover en intégrant les enjeux RSE pour concevoir des produits et services responsables

**5**

Etre un acteur engagé au service de l'intérêt général, des entrepreneurs français, des jeunes et des populations éloignées du numérique

**6**

Connaître l'impact environnemental de nos activités et réduire l'empreinte carbone de l'activité noms de domaine

# Résultats sur la gouvernance 2023

## L'Afnic labellisée Afnor Engagé RSE Confirmé

En juin 2023, la pertinence et l'efficacité du système de management de la RSE mis en place ont été confirmées par l'évaluation Engagé RSE<sup>2</sup> menée par l'Afnor. L'Afnic a obtenu les labels Engagé RSE niveau Confirmé et Responsibility Europe<sup>3</sup> pour une durée de 3 ans, avec une évaluation de suivi prévue en décembre 2024.



**Le label Engagé RSE** est un label exigeant qui évalue, à travers 196 questions et plus de 50 critères couvrant la norme ISO 26000 et les Objectifs de développement durable de l'ONU<sup>4</sup>, la maturité de la démarche RSE d'une organisation, comment elle répond à ses impacts sur la société, l'économie et l'environnement, son intégrité et honnêteté dans sa communication et rend compte du niveau de ses pratiques RSE à ses parties prenantes.

Pour ce faire, il met en œuvre une évaluation sur site approfondie et des entretiens avec la direction, tous les services, des représentants des salariés et des parties prenantes externes. Ce label part de la vision et la maturité de la stratégie RSE de l'organisation, pour mettre en œuvre des bonnes pratiques et des axes de progrès. Le modèle évalue comment la démarche de responsabilité sociétale et environnementale est définie et déployée au niveau des ressources humaines et des processus en interne et elle garantit l'ancrage local.



**Le label Responsibility Europe** a été créé à l'initiative du Groupe AFNOR (France), de l'INDR (Luxembourg) et d'Ecoparc (Suisse). Il réunit des labels RSE de premier plan, exigeants et pragmatiques. Le label Responsibility Europe apporte donc à l'Afnic une reconnaissance internationale de la valeur de sa démarche RSE.

<sup>2</sup> <https://certification.afnor.org/developpement-durable-rse/label-engage-rse>

<sup>3</sup> <https://www.afnor.org/actualites/responsibility-europe-nouveau-label-international-rse/>

<sup>4</sup> <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

## Les résultats de l'évaluation Afnor Engagé RSE

L'Afnic a obtenu le niveau Confirmé du Label Engagé RSE avec la note de 662/1000. Le niveau élevé et la cohérence des notes obtenues dans le cadre de cette première évaluation, tant sur les pratiques (Gouvernance – Déploiement de la démarche RSE – RH, relations & conditions de travail – Modes de production & de consommation durables – Ancrage territorial : communautés & développement local), que sur les résultats (environnementaux – sociaux – économiques), atteste de l'exhaustivité et de la cohérence de la démarche d'amélioration continue de l'Afnic en matière de RSE.

CRITÈRES	SCORE	POINTS
<b>1 Gouvernance</b>	<b>71 %</b>	<b>99/140</b>
<b>2 Déploiement de la démarche RSE</b>	<b>66 %</b>	<b>60/90</b>
<b>3 Ressources humaine</b>	<b>61 %</b>	<b>55/90</b>
<b>4 Modes de production</b>	<b>67 %</b>	<b>60/90</b>
<b>5 Ancrage territorial</b>	<b>71 %</b>	<b>64/90</b>
<b>6 Résultats environnementaux</b>	<b>63 %</b>	<b>113/180</b>
<b>7 Résultats sociaux</b>	<b>68 %</b>	<b>122/180</b>
<b>8 Résultats économiques</b>	<b>64 %</b>	<b>88/140</b>
<b>MOYENNE SCORES</b>	<b>66 %</b>	
<b>TOTAL POINTS (/1000)</b>		<b>662</b>

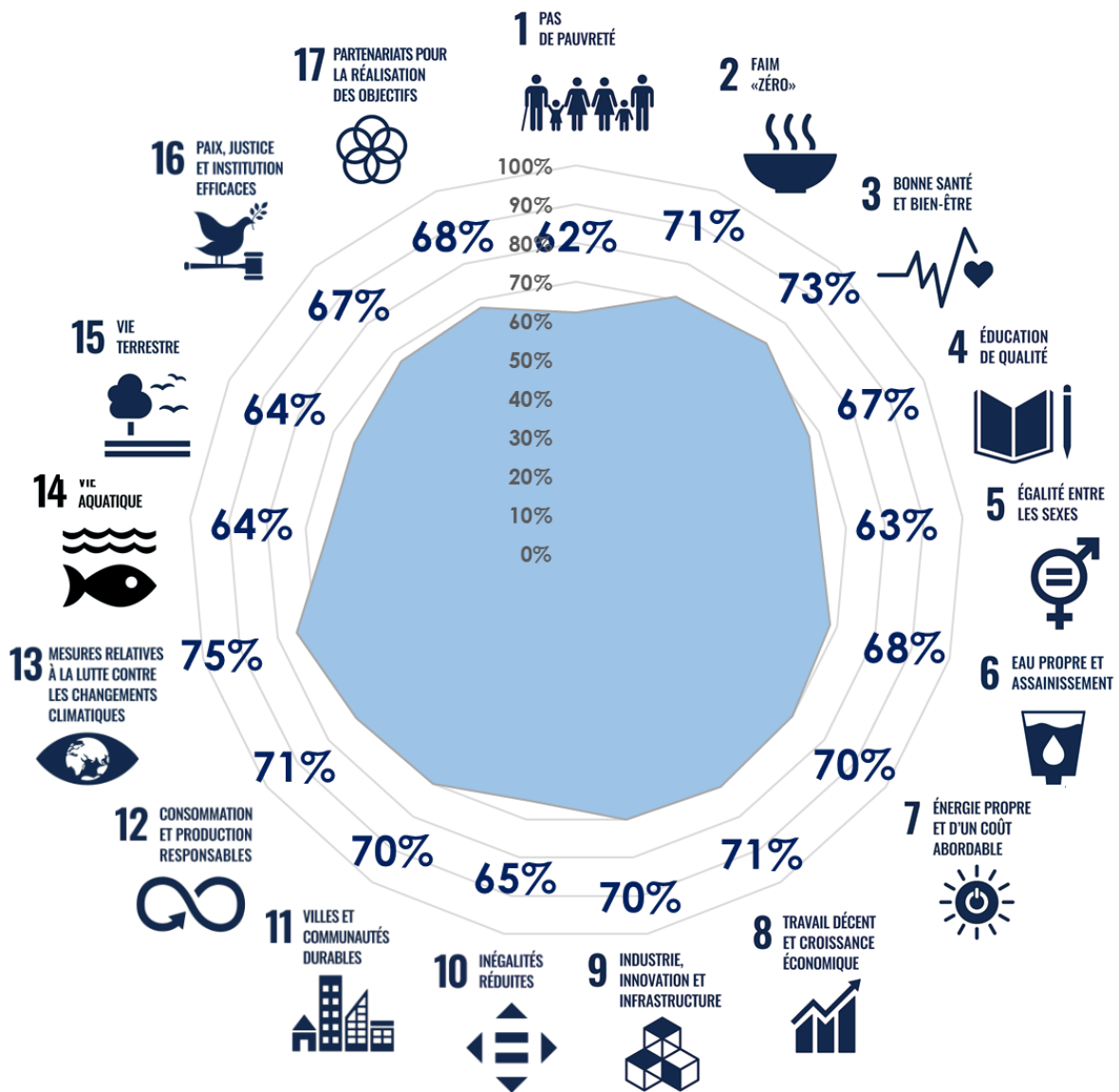
## Un Label qui matérialise la contribution de l'Afnic aux ODD

Avec son cadre universel, l'ISO 26000 renvoie de façon très précise aux objectifs de développement durable. Le Label Engagé RSE de l'Afnor évalue de manière exhaustive les

actions déployées pour les 7 questions centrales de l'ISO 26000 et, par conséquent, la contribution aux ODD.

En construisant son système de management de la RSE sur le cadre de la norme ISO 26000, l'Afnic s'est assurée de contribuer aux ODD et de pouvoir mesurer cet apport.

Le schéma ci-dessous représente la contribution de l'Afnic aux 17 ODD telle qu'évaluée en juin 2023 dans le cadre du Label Engagé RSE.



**Données du graphique « Contribution de l'Afnic aux Objectifs de développement durable »**

## **Définition d'un plan de progrès RSE à 3 ans**

Avec l'obtention du label Engagé RSE, l'Afnic a passé un nouveau jalon dans sa politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, démontrant son engagement et sa contribution aux objectifs de développement durable et confirmant la solidité de sa démarche.

Cela a permis de passer, dès le second semestre 2023, au déploiement opérationnel conformément à l'article 7 de la norme ISO 26000 « Intégration de la responsabilité sociétale dans l'ensemble de l'organisation », avec notamment, l'intégration dans les processus métiers des pratiques RSE et d'indicateurs de suivi associés, des formations à l'éco-conception et aux achats responsables et la définition d'un plan de progrès à 3 ans.

Les propositions d'amélioration du rapport d'audit Afnor ont été hiérarchisées et validées par le comité de direction au dernier trimestre 2023. Les axes de travail portent principalement sur la poursuite de l'intégration de la responsabilité sociétale dans les feuilles de route de chaque direction, le déploiement opérationnel dans les métiers et la valorisation des pratiques de l'Afnic auprès de ses parties prenantes, sans oublier le maintien des processus d'amélioration continue sur les points forts mis en exergue par l'évaluation, bases historiques de l'engagement RSE de l'Association.

## **La politique d'achats responsables de l'Afnic**

Les achats constituent historiquement le poste le plus important du Bilan Carbone® de l'Afnic (67 % en 2023). Il était donc essentiel de mettre en place une politique d'achats responsables pour réduire l'impact de nos intrants.

Par ailleurs, l'Afnic est soumise au Code de la commande publique donc nous appliquons des critères de choix conformément à ce dernier.

Le code de la commande publique a évolué en 2022 pour évaluer les offres non plus sur le seul critère du prix mais en incluant les aspects sociaux, sociétaux et environnementaux. Le prix ne constitue qu'une partie des coûts engendrés par un produit ou une prestation sur son cycle de vie (y compris la recherche et le développement à réaliser, l'acquisition des



matières premières, la production, la commercialisation et ses conditions, le transport, l'utilisation et la maintenance, l'élimination, la remise en état et la fin de vie). Il est donc nécessaire de calculer l'ensemble des coûts afin de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse.

Début 2022, l'Afnic a établi une nomenclature de tous les achats effectués sur son cycle d'activité et a défini une grille de critères d'attribution applicables à chaque famille d'achat avec des pondérations associées entre 10 et 20 %. Ces critères sont appliqués pour tous les marchés passés depuis 2022.

La politique d'achats de l'Afnic a été mise à jour en conséquence. Elle est communiquée pour chaque marché et est disponible sur la page dédiée du site de l'Afnic<sup>5</sup>

Nous sommes également attentifs aux achats de prestations de service. En cas de récurrence et au-delà d'un certain niveau, l'internalisation est étudiée.

Pour les achats qui ne relèvent pas des plafonds des marchés publics, nous anticipons et listons les achats prévus dans l'année afin de faire un approvisionnement écoresponsable quand cela est possible. Le service achats est force de proposition pour insuffler le changement des pratiques et envisager des alternatives. Cela nous permet de choisir des produits et prestataires responsables, notamment des prestataires locaux, des ESAT. Il est important pour nous de contribuer au développement socio-économique local.

Au-delà de ses actions visant à « acheter mieux », nous avons également mis en place des actions dès 2013 pour « acheter moins », telles qu'une révision de la politique de voyage, la rationalisation des achats (regrouper les commandes, acheter plus local et écoresponsable) afin de réduire le transport et donc l'impact, allongement des durées d'amortissement, notamment la durée de vie des équipements IT.

---

<sup>5</sup> <https://www.afnic.fr/wp-media/uploads/2023/11/Afnic-Politique-Achats-2023.pdf>

# Résultats environnementaux 2023

## L'Afnic, acteur engagé du numérique responsable

En tant qu'acteur central de l'écosystème numérique français, l'Afnic est consciente de l'impact de ses activités et du rôle significatif qu'elle a à jouer pour l'ensemble de la société et l'évolution des pratiques.

L'Afnic place le développement durable au cœur de son activité avec pour objectif de conjuguer performances techniques, économiques, sociales et environnementales au service de l'intérêt général.

Ces engagements se retrouvent depuis 2019 dans nos axes stratégiques et nous avons pour ambition d'être un acteur reconnu et utile de la solidarité numérique et du numérique durable.

Pour cela l'Afnic participe aux commissions Numérique et Environnement de Numeum<sup>6</sup> et est signataire depuis 2023 de Planet Tech'Care<sup>7</sup>



Pilotée par Numeum, Planet Tech'Care est la première initiative rassemblant un réseau de partenaires (organisations professionnelles, écoles, pôles de compétitivité, associations, fondations, *think tanks*), qui a pour ambition d'accompagner les entreprises qui souhaitent intégrer le numérique dans leur trajectoire environnementale et de soutenir les acteurs de la formation dans le développement des compétences en matière de numérique responsable.

---

<sup>6</sup> <https://numeum.fr/commissions>

<sup>7</sup> <https://planet-techcare.green>

## Bilan Carbone® de l'Afnic

Le bilan Carbone® 2023, calculé au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, s'élevait à 625 tCO<sub>2</sub>e, soit une baisse de 9 % par rapport au bilan carbone 2022.

Les **intrants** restent le poste principal d'émissions avec 419 tCO<sub>2</sub>e (67 % du Bilan), toutefois en baisse de 8 % par rapport à 2022.

Les **déplacements** sont le second poste à 86 tCO<sub>2</sub>e, représentant 14 % du Bilan. Les déplacements domicile/travail sont en baisse de 7 % malgré la hausse des effectifs grâce à la signature d'un accord sur le télétravail. Les déplacements professionnels sur l'année augmentent de 18 à 24 tCO<sub>2</sub>e. Cela peut s'expliquer par le choix de destinations lointaines pour l'organisation des instances internationales de l'internet et des déplacements sur l'année complète, alors que l'année 2022 était encore partiellement marquée par des annulations d'événements dans un contexte post Covid.

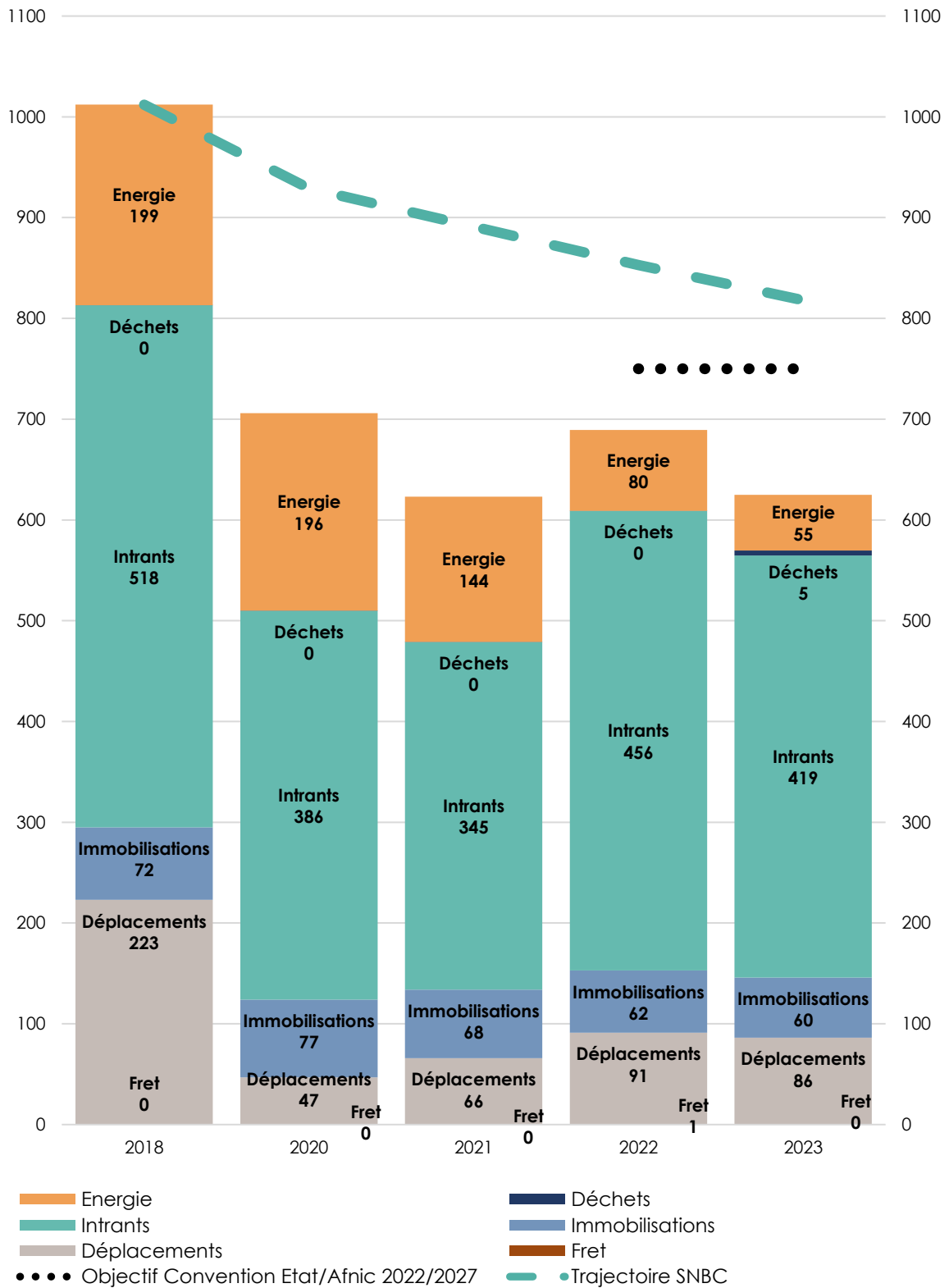
Les **immobilisations** comptaient pour 10 % de l'empreinte globale, en baisse de 1 % par rapport à 2022 et se composent principalement des locaux de l'Afnic et des infrastructures techniques.

Représentant 9 % des émissions et 55 tCO<sub>2</sub>e, l'**énergie** est en chute de 31 % par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par la mise en place du relevé réel des consommations dans les principaux datacenters en France.

L'Afnic a repris la gestion de la fin de vie de ses matériels informatiques avec son partenaire historique, l'entreprise adaptée Vidéal 78 (ex-APR2). Ce recyclage n'avait pas été fait depuis 2018, ce qui explique, avec la mise en place d'un suivi des diverses catégories de **déchets**, l'augmentation de ce poste à 5,1 tCO<sub>2</sub>e, soit 0,8 % du bilan Carbone®.

Le **fret** reste stable à environ 0,5 tCO<sub>2</sub>e, soit 0,1 % de l'empreinte annuelle.

## Bilan Carbone® Afnic : évolution 2018/2023



Données du graphique « Bilan Carbone® Afnic : évolution 2018/2023 »

## **Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre**

Hormis la mise en place du système de management de la RSE basé sur ISO 26000, l'Afnic s'est engagée dans la Convention signée avec l'État pour la gestion du .fr à mettre en œuvre un plan de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES), avec pour objectif un Bilan Carbone® qui ne dépasse pas 750 tCO<sub>2</sub>e. À titre indicatif, l'objectif retenu en interne pour l'année 2023, validé par le Conseil d'administration, était encore plus ambitieux, et s'élevait à 690 tCO<sub>2</sub>e.

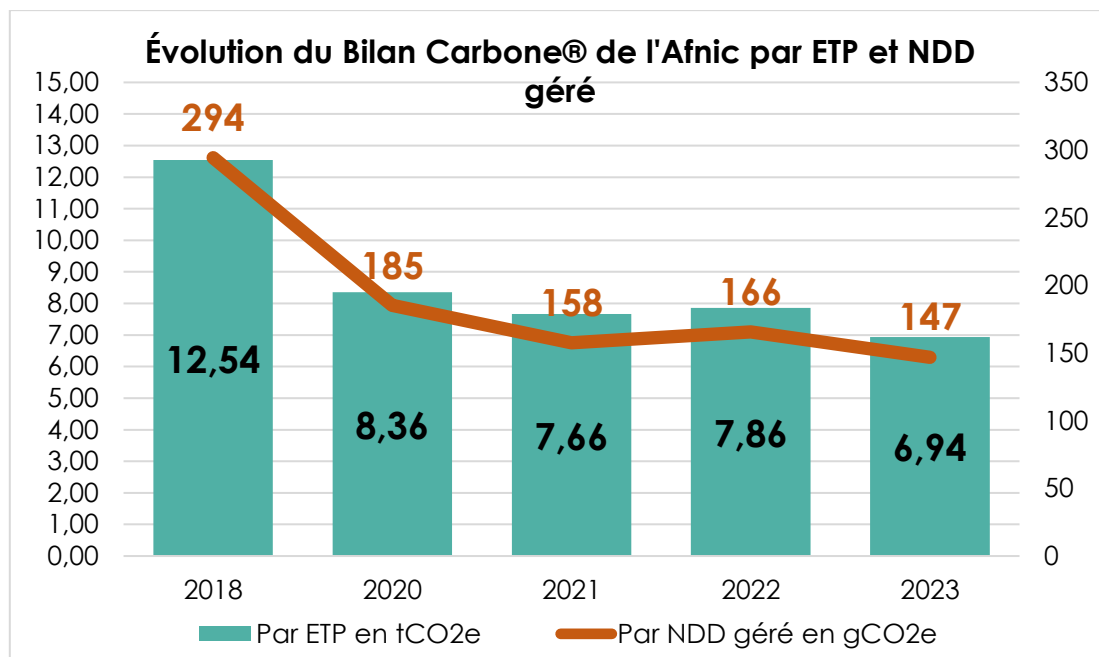
Cet objectif est atteint en 2023 avec un Bilan Carbone® à 625 tCO<sub>2</sub>e.

Afin d'inscrire la démarche de réduction sur le long terme, l'Afnic suit l'évolution de son Bilan Carbone® de manière pluriannuelle en l'inscrivant dans la trajectoire de réduction de la Stratégie nationale Bas Carbone<sup>8</sup> (cf. graphique ci-dessus).

Le suivi de l'évolution par équivalent temps plein (ETP) et par nom de domaine (NDD) géré permet de s'assurer du maintien de la baisse dans le cadre du développement des effectifs et des activités de l'Afnic.

---

<sup>8</sup> <https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>



**Données du graphique « Évolution du Bilan Carbone® de l'Afnic par ETP et NDD géré »**

## Contribution à la neutralité carbone globale

Autre engagement de la Convention 2022/2027, l'Afnic visait à atteindre la neutralité carbone de ses activités via la mise en place d'une politique de compensation carbone.

Ainsi, en 2023, pour compenser le Bilan Carbone® 2022 (690 tCO<sub>2</sub>e), les membres de l'Afnic avaient choisi de soutenir deux projets de contribution carbone concernant :

Un projet du Label Bas Carbone<sup>9</sup> – CarbonAgri visant à accompagner la transition entre 2021 et 2026 d'une exploitation laitière implantée à Désertines (Allier). À date, ce projet est réalisé à 61 % et est conforme au planning. Concrètement, l'exploitation a stoppé la fertilisation minérale des sols et s'est convertie à l'agriculture biologique, avec un système 100 % herbe et le passage en monotraite pour réduire les livraisons de lait et diminuer nettement les consommations d'énergie. Ce projet du Label bas-carbone est géré par AgoTerra<sup>10</sup>. L'Afnic a contribué à hauteur de 393 tCO<sub>2</sub>e pour un montant de 20 436 euros.

<sup>9</sup> <https://label-bas-carbone.ecologie.gouv.fr/>

<sup>10</sup> <https://www.agoterra.com/>

Un projet technologique de séquestration carbone géré par Inuk<sup>11</sup> : une centrale thermique solaire alimente désormais en électricité les réseaux de chaleur de la ville d'Issoudun (Indre), qui, en se substituant au gaz, évite la production de gaz à effet de serre. Ce projet est opérationnel. L'Afnic a contribué à hauteur de 297 tCO<sub>2</sub>e pour un montant de 8 019 euros.

En 2024, au titre du Bilan Carbone® 2023 qui s'élève à 625 tCO<sub>2</sub>e, l'Afnic, avec l'aide d'EcoTree<sup>12</sup> choisit de soutenir le projet de boisement et reboisement de la forêt de la Tour d'Auvergne (Puy-de-Dôme), département symbole pour la biodiversité et la régulation climatique : 4 750 arbres, sélectionnés pour leur résilience et leur contribution à la biodiversité, seront plantés pour reconstituer des peuplements forestiers, restaurer la biodiversité, améliorer la résilience écologique de la région. L'Afnic contribue à ce projet à hauteur de 25 000 euros équivalents aux 625 tCO<sub>2</sub>e de son Bilan Carbone® 2023.

Ce projet se concentrera sur le boisement et le reboisement de la zone, avec la plantation d'arbres sélectionnés pour leur résilience et leur contribution à la biodiversité. Cette initiative vise à restaurer un écosystème forestier sain et résilient, capable de se régénérer et de soutenir une biodiversité riche. Les actions prévoient également une gestion adaptée des peuplements pour maximiser leur potentiel écologique et économique, tout en assurant leur adaptation au climat futur et leur résistance aux maladies et aux ravageurs.

## **Protection et réhabilitation de la biodiversité**

Au-delà de la contribution carbone et parce que la lutte contre le changement climatique ne s'arrête pas à la séquestration des gaz à effet de serre, l'Afnic a choisi de soutenir volontairement à hauteur de 7 000 euros le Fonds pour la biodiversité d'EcoTree, destiné à renforcer la biodiversité terrestre sur des écosystèmes répartis sur tout le territoire français au travers de divers projets : préservation des chauves-souris en forêt de Préaux (Mayenne), 2 restaurations de zones humides à Ploërdut (Morbihan), actions en faveur de

---

<sup>11</sup> <https://www.inuk.co/>

<sup>12</sup> <https://ecotree.green/>

l'avifaune en forêt de Ruillé et en forêt de Pontvallain (Sarthe), création de 42 écrins de biodiversité à Monceaux-sur-Dordogne (Corrèze) et actions en faveur de la pollinisation.

### **Plan de mobilité employeur**

En 2023, l'Afnic a réalisé son premier plan de mobilité employeur. La distance moyenne aller/retour par salarié entre le domicile et les locaux de l'Afnic était de 66 km. 60 % des salariés venaient par la route (voiture, moto), 35 % en transports en commun et en train (TER, TGV) et 5 % se rendaient au bureau à pied ou à vélo.

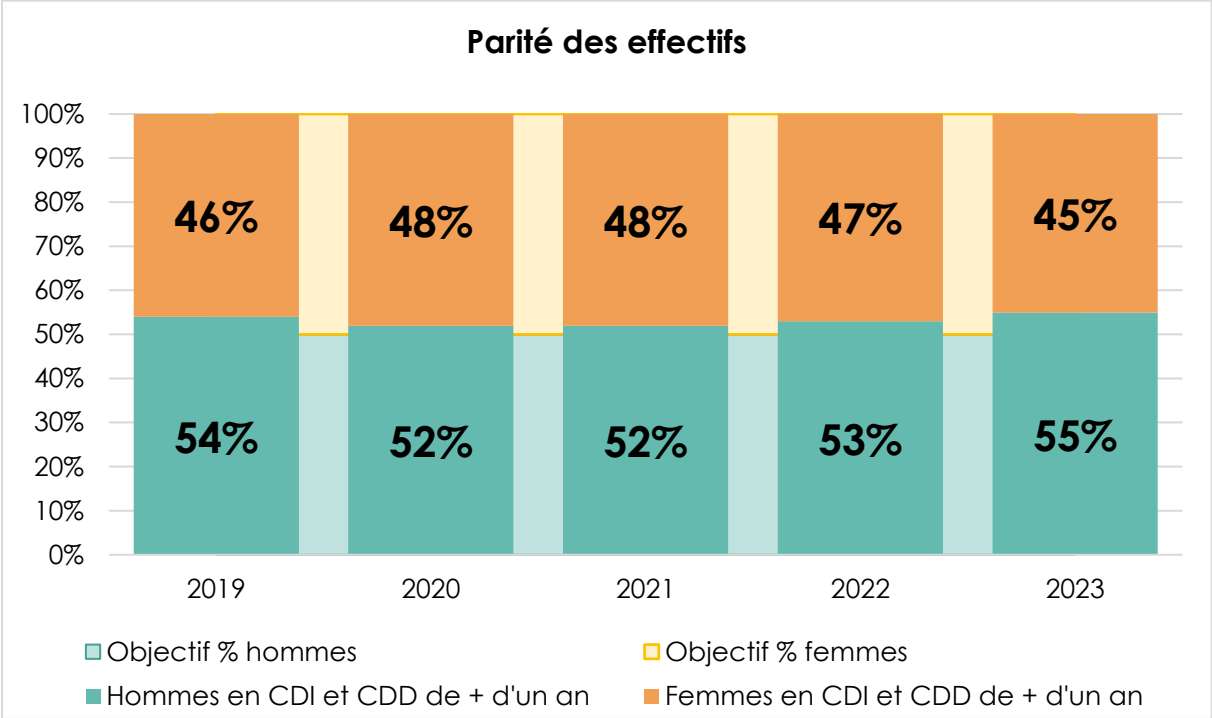
Les 2 principaux leviers identifiés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liés aux déplacements domicile/travail ont été le télétravail et un forfait mobilité qui ont fait l'objet de 2 accords d'entreprise signés avec les représentants des salariés.



# Résultats sociaux 2023

## Évolution et répartition des effectifs

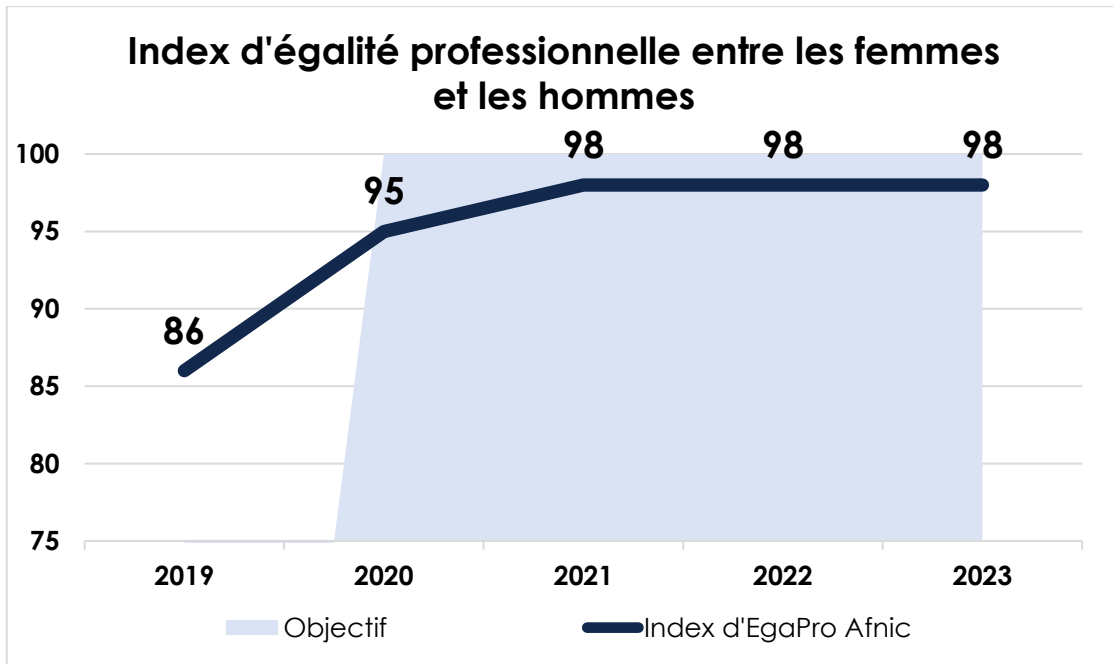
Fin 2023, l'Afnic comptait 91 salariés : 45 % de femmes et 55 % d'hommes et 89 salariés en CDI et 2 en contrat d'alternance ou de professionnalisation.



Données du graphique « Répartition des effectifs de 2019 à 2023 »

## Diversité et égalité de traitement

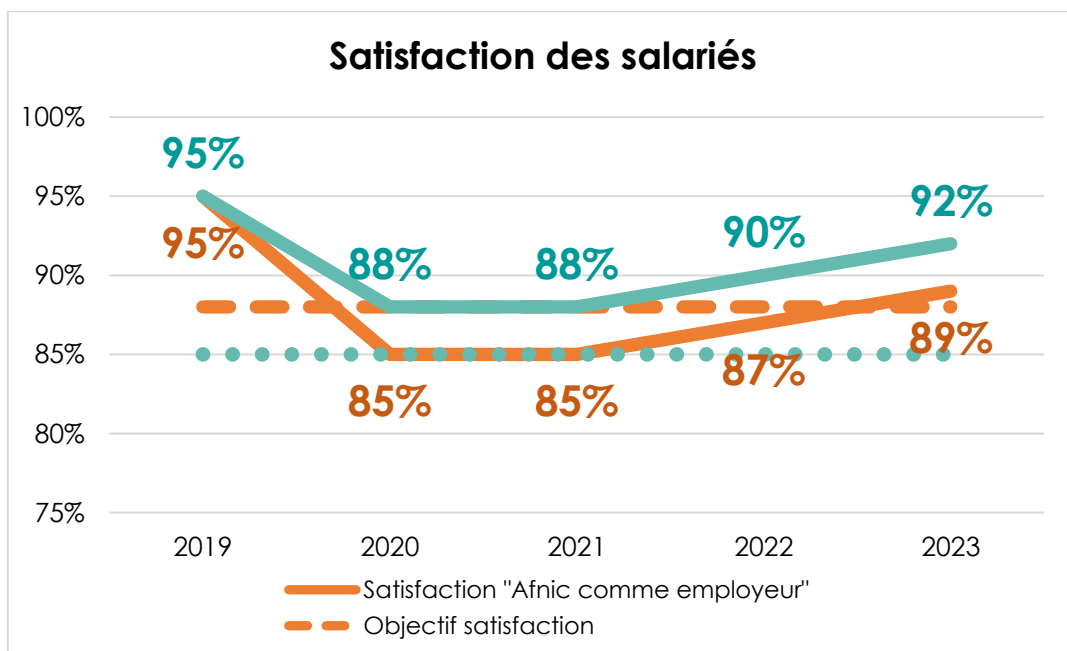
L'Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 était de 98/100, soit un maintien depuis 2 ans et une hausse de 3 points par rapport à 2020 et de 12 points par rapport à 2019.



**Données du graphique « Index égalité professionnelle de 2019 à 2023 »**

### Satisfaction des salariés

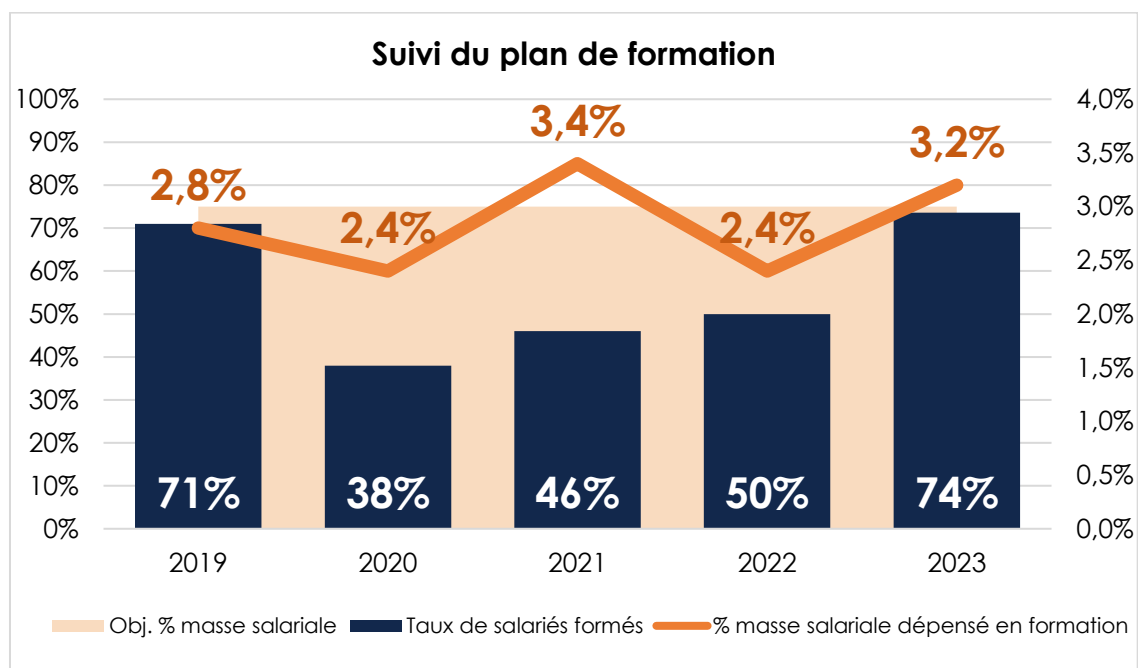
Dans le cadre de l'enquête interne annuelle, les collaborateurs ont exprimé une satisfaction vis-à-vis de l'Afnic en tant qu'employeur de 89 % et de 92 % relative à la qualité de vie au travail, chacune en hausse de 2 points par rapport à 2022.



**Données du graphique « Satisfaction des salariés de 2019 à 2023 »**

## Développement des compétences

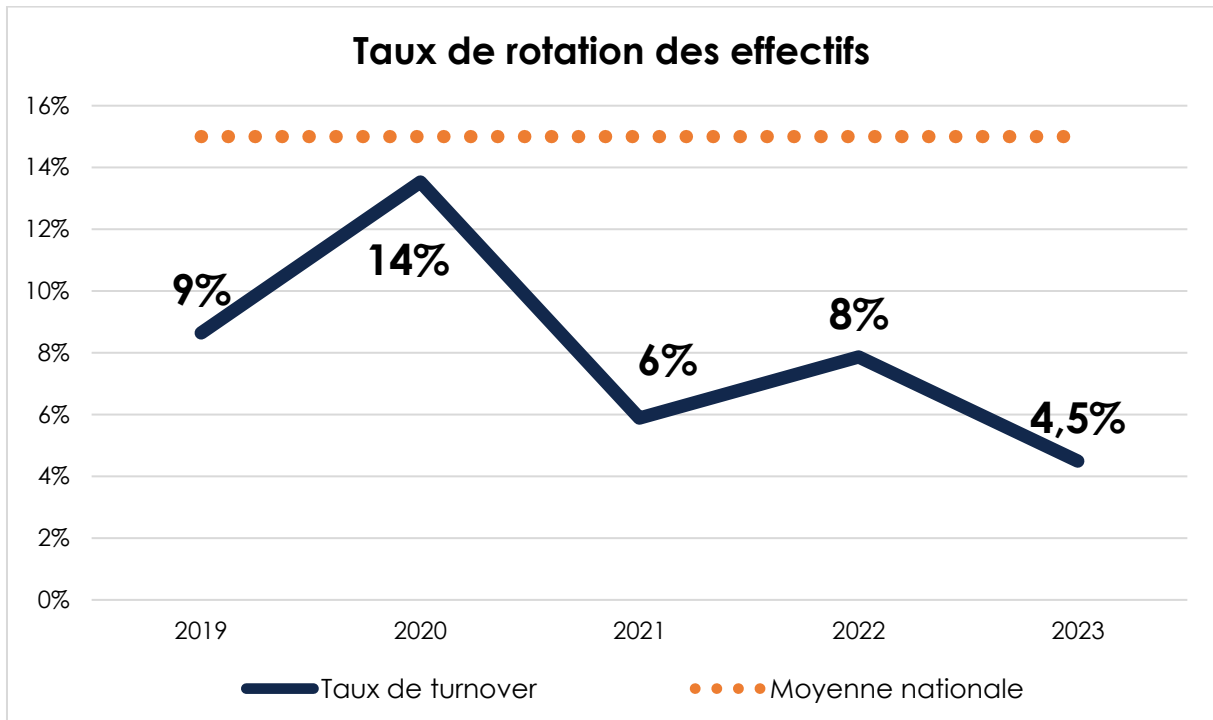
En 2023, le budget formation a représenté 3,2 % de la masse salariale, au-delà de notre engagement à consacrer chaque année 3 % de la masse salariale au développement des compétences des collaborateurs. 74 % des salariés ont suivi ou moins 1 formation.



**Données du graphique « Suivi du plan de formation »**

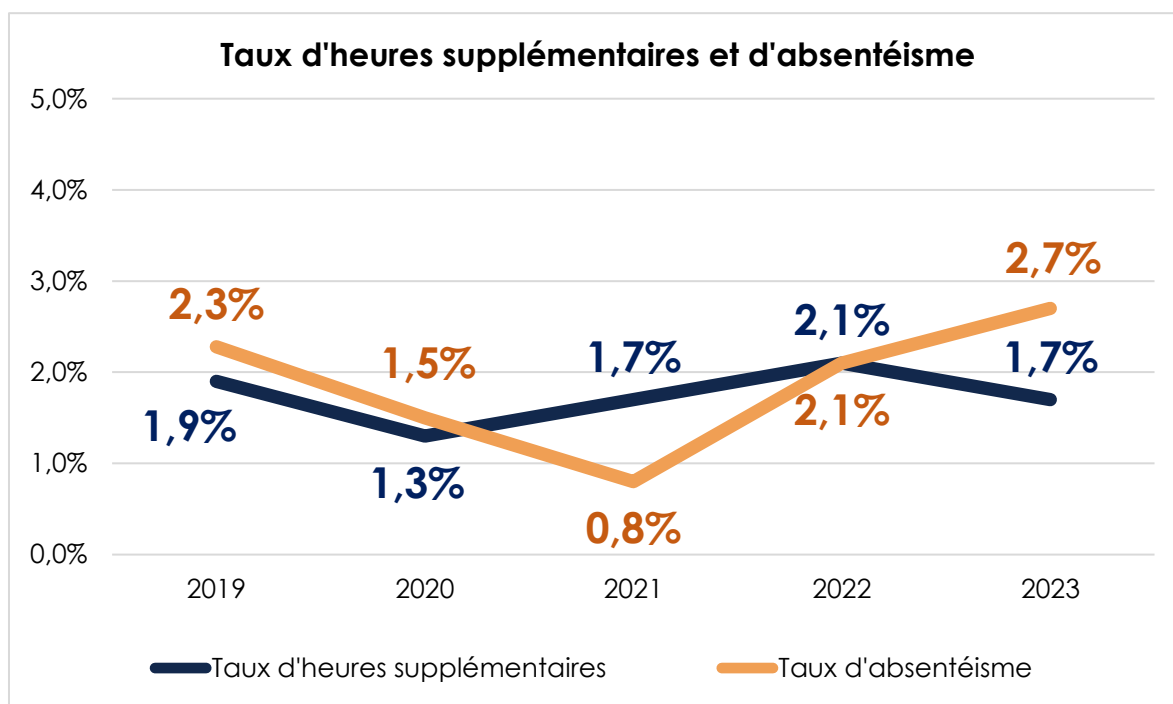
## Taux de rotation des effectifs

Avec 4 arrivées et 4 départs, les effectifs ont été stables et le taux de turnover était de 4,5 %, soit une baisse de 4 % par rapport à 2022.



**Données du graphique « Taux de rotation des effectifs »**

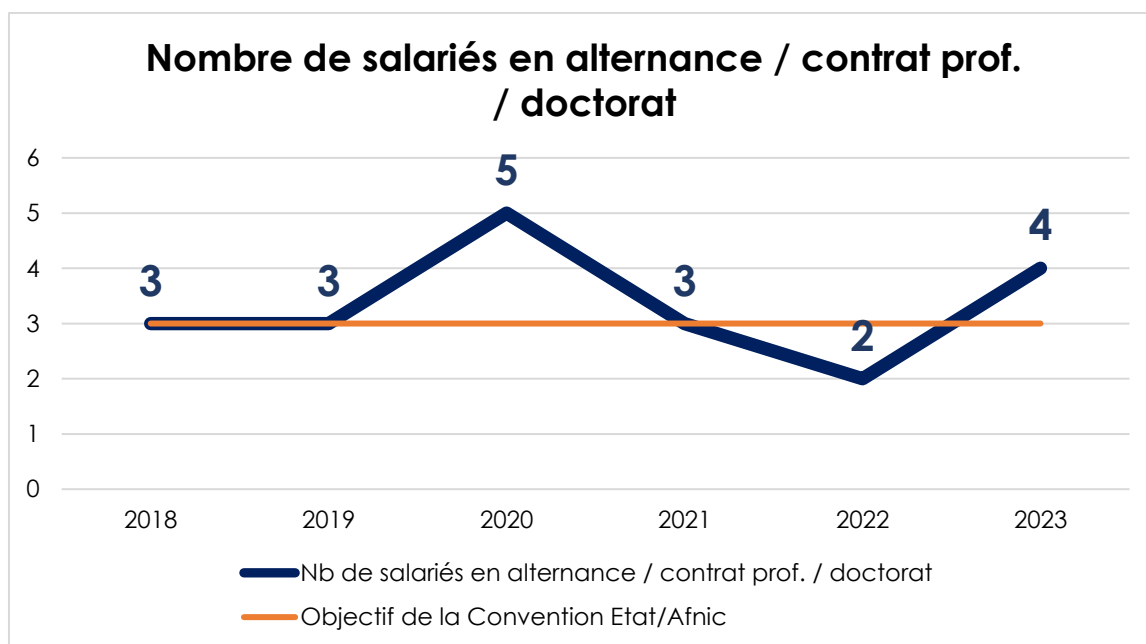
## Taux d'absentéisme et d'heures supplémentaires



**Données du graphique « Taux d'absentéisme et d'heures supplémentaires »**

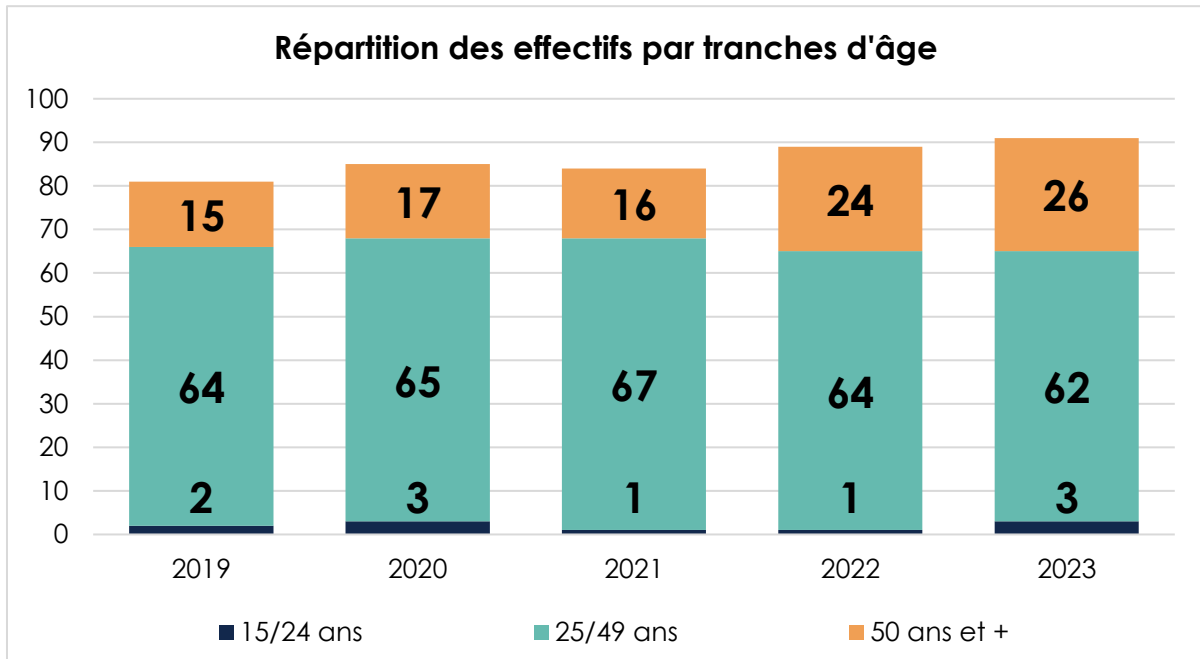
## Nombre de salariés en alternance, en apprentissage et doctorat

L'Afnic s'est engagée dans la Convention 2022/2027 à accueillir dans ses effectifs 2 salariés en contrat d'alternance ou contrat de professionnalisation et 1 contrat CIFRE/doctorant.



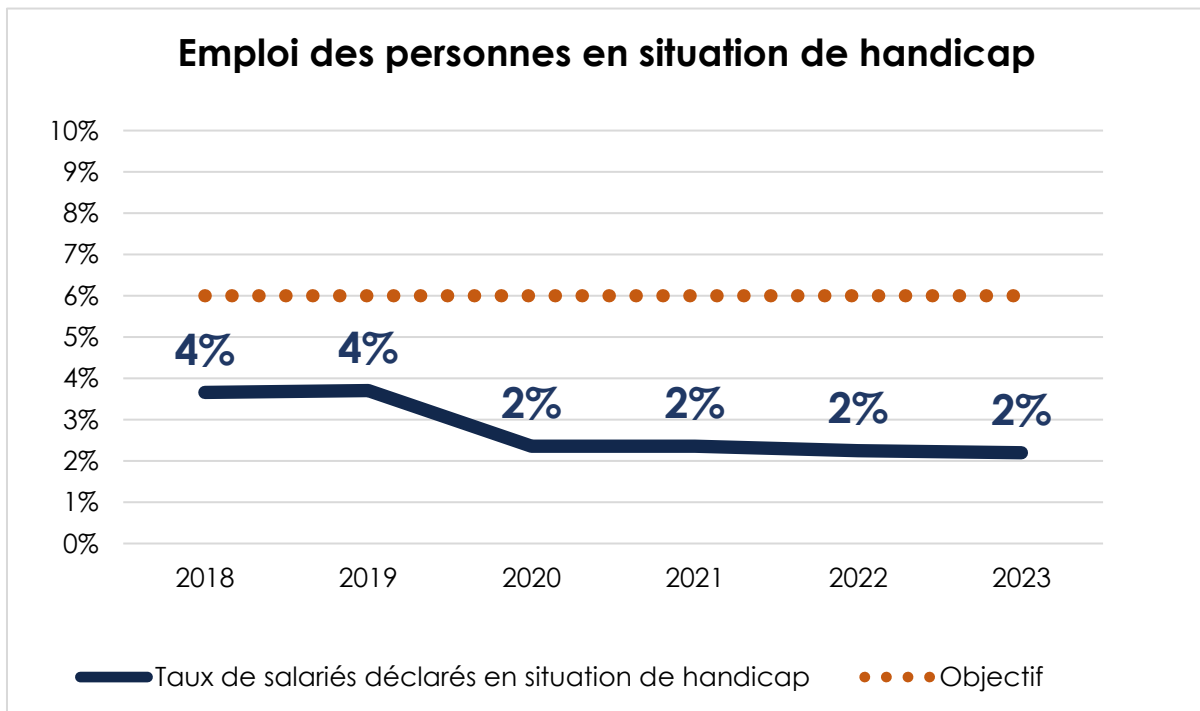
**Données du graphique « Nombre de salariés en alternance, en apprentissage et doctorat »**

## Pourcentage de salariés seniors (50 ans ou plus)



Données du graphique « Pourcentage de salariés seniors (50 ans ou plus) »

## Pourcentage de salariés déclarés en situation de handicap dans l'entreprise



Données du graphique « Emploi des personnes en situation de handicap »

## **Contribution à l'intérêt général à hauteur de 11 % du chiffre d'affaires**

Dans le cadre de la convention signée avec l'État pour la gestion du .fr à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, l'Afnic a pris l'engagement de dédier 11 % de son chiffre d'affaires à l'intérêt général dont le 1,3 premier million d'euros est versé à la Fondation Afnic pour la solidarité numérique. En 2023, l'Afnic a été conforme à cet engagement.

En sus d'un versement d'un peu plus de 1,4 million d'euros à la Fondation Afnic pour la solidarité numérique, nous avons soutenu l'IETF (*Internet Engineering Task Force*) financièrement pour permettre l'adoption de standards ouverts et interopérables d'internet, et faciliter la participation des ingénieurs des pays du Sud à cette instance essentielle de la gouvernance technique de l'internet.

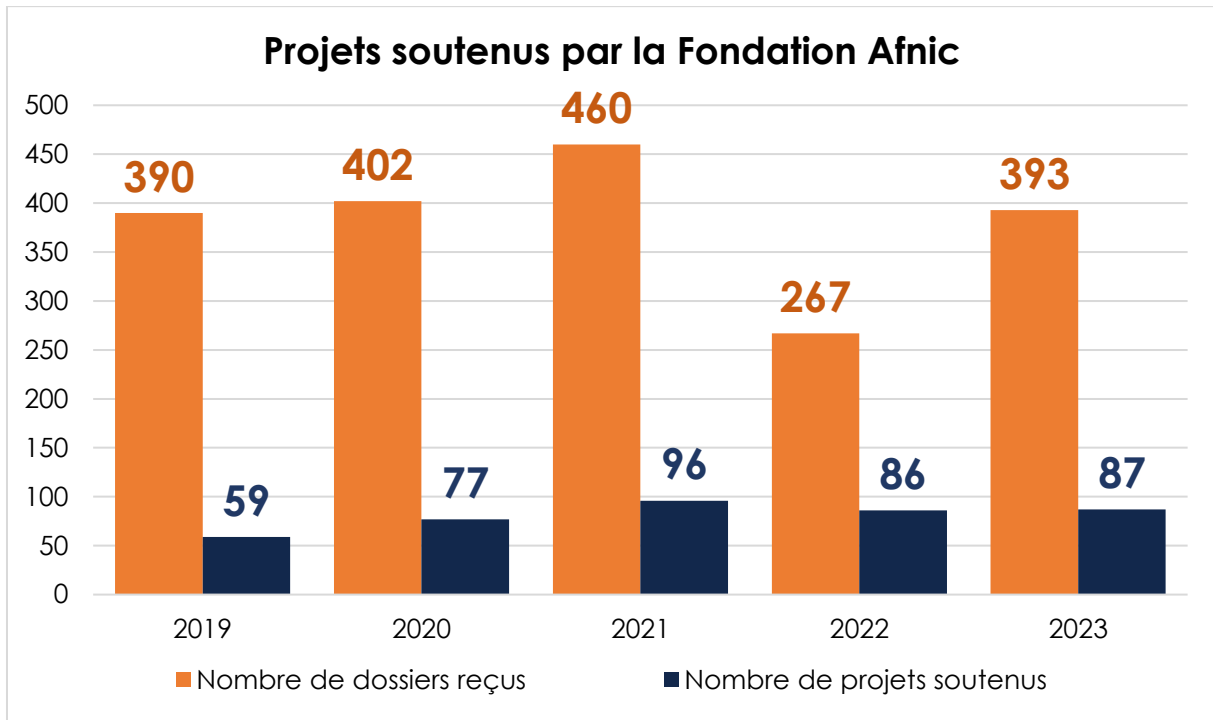
Le financement des actions portées par les membres du Collège international de l'Afnic, visant à l'automatisation et à l'autonomisation des registres internet de premier niveau en Afrique, à la construction d'un observatoire des noms de domaine en Afrique, s'est poursuivi.

Le soutien à la coalition internationale « *internet and Jurisdiction* », visant à promouvoir des accords et des approches multiacteurs pour permettre au droit de s'appliquer sur internet, en renforçant les coopérations entre les acteurs techniques et politique, s'est également poursuivi.

Enfin, les collaborateurs de l'Afnic ont délivré des formations gratuites aux noms de domaine, localement, sur la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, mais également sur l'ensemble du territoire national en appui d'initiatives portées par la Fondation Afnic.

## **Soutien de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique à 87 projets, notamment féminins en 2023**

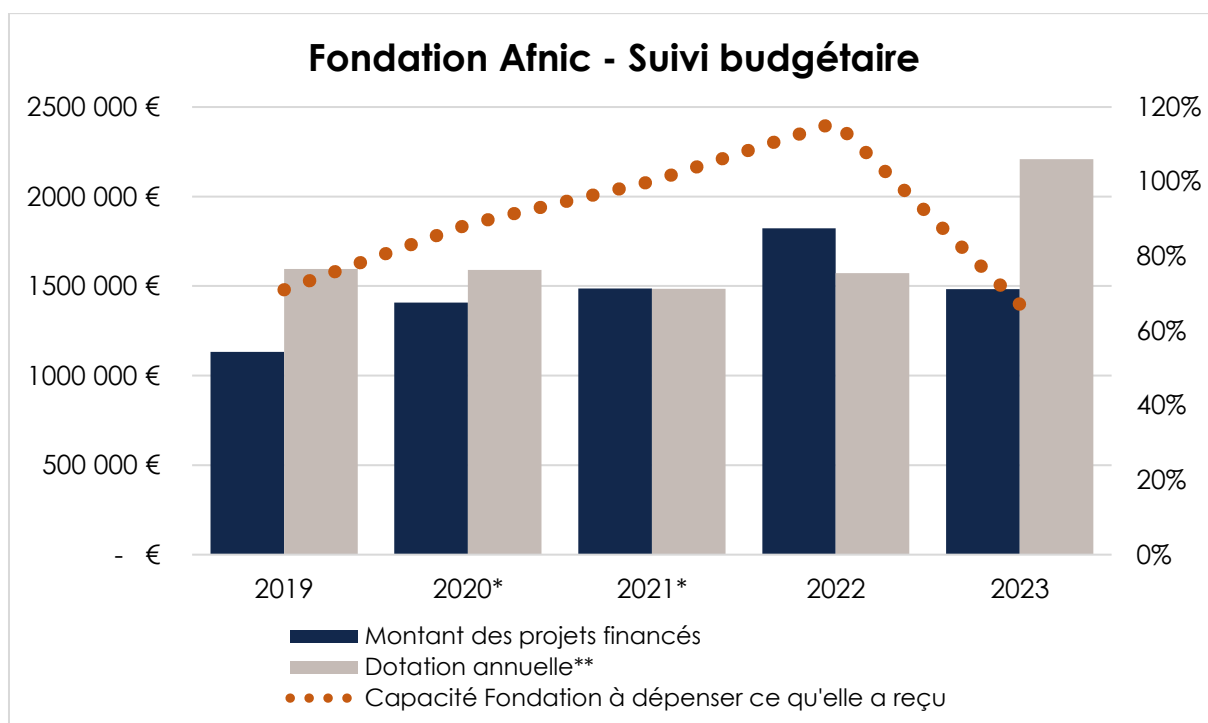
Sur 393 candidatures reçues en 2023, la Fondation Afnic pour la solidarité numérique a soutenu 87 projets pour un montant total de 1 482 690 d'euros, financés grâce aux bénéfices réalisés sur les enregistrements de .fr.



**Données du graphique « Projets soutenus par la Fondation Afnic pour la solidarité numérique de 2018 à 2022 »**

L'événement annuel de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique qui s'est tenu le 12 décembre 2023 avait pour fil rouge les projets développés par des femmes pour les femmes. Plus de 80 personnes ont participé aux échanges et aux tables-rondes sur la présence des femmes dans les métiers du numérique et les projets conçus par des femmes destinés à améliorer leur quotidien et leur santé.





**Données du graphique « Suivi budgétaire de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique de 2019 à 2023 »**

## Un ancrage territorial réaffirmé

En 2023, l'Afnic a renforcé sa place d'acteur économique et social de Saint Quentin-en-Yvelines par l'achat de ses futurs locaux à Guyancourt, qui accueilleront notamment des formations d'associations locales et partenaires,

Les équipes de l'Afnic ont poursuivi leurs interventions dans les universités et écoles du territoire, mais aussi lors des événements emploi, business et innovation de la communauté d'agglomération.

Dans le cadre de *Réussir-en.fr* et *Tous en Ligne Maintenant*, plusieurs ateliers ont été organisés à l'incubateur SQY Cub pour accompagner les projets de création d'entreprise et/ou de développement d'activité sur Internet sur des thématiques telles que lancer ses activités sur Internet, créer et bien référencer son site Internet, les clés pour bien choisir l'adresse de son site web<sup>13</sup>, etc.

<sup>13</sup> <https://youtu.be/SZd8fC2pioE>

Les équipes RH et RSE sont également actives en 2023 dans les groupes de travail dédiés interentreprises de la communauté d'agglomération pour faire évoluer les pratiques des entreprises du territoire, notamment les thématiques de l'attractivité, l'inclusion, l'intégration des nouveaux collaborateurs et des personnes en situation de handicap, sur la féminisation des métiers scientifiques et techniques<sup>14</sup>, l'impact environnemental et un chantier nature.

L'Afnic poursuit également son approvisionnement auprès de fournisseurs et prestataires locaux et favorisant l'insertion dès que cela est possible dans le cadre de sa politique d'achats responsables.

### **Sensibiliser et former les TPE/PME et les 16/25 ans à une présence sur internet maîtrisée**

À travers Réussir-en.fr<sup>15</sup> et les ateliers Foliweb, près de 26 000 TPE/PME ont été accompagnées en 2023 dans la transition vers le numérique et formées pour développer leurs activités sur internet et près de 4 500 jeunes ont participé aux ateliers organisés avec nos partenaires sur la maîtrise de leur présence en ligne, notamment sur les thématiques de leur identité et de leurs données.

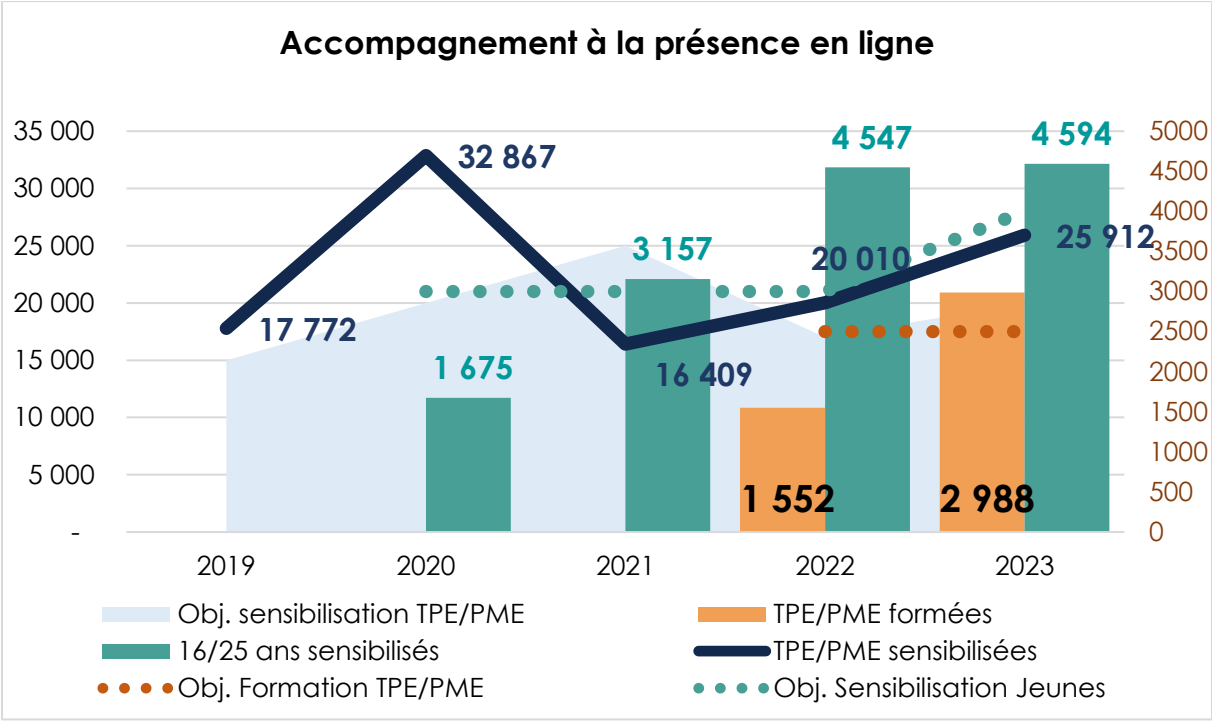
Par ailleurs, à travers la poursuite du programme « *Tous en ligne maintenant* »<sup>16</sup> l'Afnic et ses partenaires ont formé près de 3 000 TPE/PME, commerces et artisans les plus éloignés du numérique fin 2023.

---

<sup>14</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=QMW0KjSBQV8>

<sup>15</sup> <https://reussir-en.fr/>

<sup>16</sup> <https://tousenlignemaintenant.fr/>



**Données du graphique « Accompagnement à la présence en ligne de 2019 à 2023 »**

## Annexes : Données des graphiques

### Contribution de l'Afnic aux Objectifs de développement durable

Objectif de développement durable	Note Afnic
ODD 1. Pas de pauvreté	62%
ODD 2. Zéro "Faim"	71%
ODD 3. Bonne santé et Bien-être	73%
ODD 4. Education de qualité	67%
ODD 5. Egalité en les sexes	63%
ODD 6. Eau propre et assainissement	68%
ODD 7. Energie propre et d'un coût abordable	70%
ODD 8. Travail décent et croissance économique	71%
ODD 9. Industrie, innovation et infrastructure	70%
ODD 10. Inégalités réduites	65%
ODD 11. Villes et communautés durables	70%
ODD 12. Consommation et production responsables	71%
ODD 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	75%
ODD 14. Vie aquatique	64%
ODD 15. Vie terrestre	64%
ODD 16. Paix, justice et institutions efficaces	67%
ODD 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs	68%

[Retour au graphique « Contribution de l'Afnic aux Objectifs de développement durable »](#)

## Bilan Carbone® Afnic : évolution 2018/2023

	2018	2020	2021	2022	2023
<b>Energie</b>	199	196	144	80	55
<b>Intrants</b>	518	386	345	456	419
<b>Déchets</b>	0	0	0	0	5
<b>Déplacements</b>	223	47	66	91	86
<b>Fret</b>	0	0	0	1	0
<b>Immobilisations</b>	72	77	68	62	60
<b>TOTAL</b>	<b>1012</b>	<b>706</b>	<b>623</b>	<b>690</b>	<b>625</b>
Objectif Convention Etat/Afnic 2022/2027				750	750
<b>Trajectoire SNBC</b>	1012	929	891	853	818

[Retour au graphique « Bilan Carbone® Afnic : évolution 2018/2023 »](#)

## Évolution du Bilan Carbone® de l'Afnic par ETP et NDD géré

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>BC global en tCO2e</b>	1013	975	705	638	690	625
<b>Par ETP en tCO2e</b>	12,54	12,22	8,36	7,66	7,86	6,94
<b>Par NDD géré en gCO2e</b>	294	0	185	158	166	147

[Retour sur le graphique « Évolution du Bilan Carbone® de l'Afnic par ETP et NDD géré »](#)

## Répartition des effectifs de 2019 à 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Hommes</b>	54%	52%	52%	53%	55 %
<b>Femmes</b>	46%	48%	48%	47%	45%

[Retour au graphique « Répartition des effectifs de 2019 à 2023 »](#)

## Index égalité professionnelle de 2019 à 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Index Egapro Afnic</b>	86	95	98	98	98
<b>Objectif Afnic</b>	95	95	95	95	95
<b>Seuil réglementaire</b>	85	85	85	85	85

[Retour au graphique « Index égalité professionnelle de 2019 à 2023 »](#)

## Satisfaction des salariés de 2019 à 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
Satisfaction "Afnic comme employeur"	95%	85%	85%	87%	89%
Objectif satisfaction	88%	88%	88%	88%	88%
Satisfaction sur la QVT	95%	88%	88%	90%	92%
Objectif QVT	85%	85%	85%	85%	85%

[Retour au graphique « Satisfaction des salariés de 2019 à 2023 »](#)

### Données du graphique « Suivi du plan de formation »

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de salariés formés	85%	71%	38%	46%	50%	74%
% masse salariale dépensé en formation	3,3%	2,8%	2,4%	3,4%	2,4%	3,2%
Objectif % masse salariale	3%	3%	3%	3%	3%	3%

[Retour au graphique « Suivi du plan de formation »](#)

### Données du graphique « Taux de rotation des effectifs »

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Arrivées	9	7	13	5	10	4
Départs	4	7	10	5	4	4
Nb de salariés	82	81	85	85	89	91
Taux de turnover	8%	9%	14%	6%	8%	4,4%
Moyenne nationale	15%	15%	15%	15%	15%	15%

[Retour au graphique « Taux de rotation des effectifs »](#)

### Données du graphique « Taux d'absentéisme et d'heures supplémentaires »

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'heures supplémentaires	2,7%	1,9%	1,3%	1,7%	2,1%	1,7%
Taux d'absentéisme	3,4%	2,3%	1,5%	0,8%	2,1%	2,7%

[Retour au graphique « Taux d'absentéisme et d'heures supplémentaires »](#)

### Données du graphique « Nombre de salariés en alternance, en apprentissage et doctorat »

	2019	2020	2021	2022	2023
Nb de salariés en alternance / contrat prof. / doctorat	3	5	3	3	3
Objectif de la Convention État/Afnic	3	3	3	3	3

[Retour au graphique « Nombre de salariés en alternance, en apprentissage et doctorat »](#)

### Données du graphique « Pourcentage de salariés seniors (50 ans ou plus) »

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
15/24 ans	2	2	3	1	1	3
25/49 ans	68	64	65	67	64	62
50 ans et +	12	15	17	16	24	26
Effectif total	82	81	85	84	89	91

[Retour au graphique « Pourcentage de salariés seniors \(50 ans ou plus\) »](#)

### Données du graphique « Pourcentage de salariés en situation de handicap dans l'entreprise »

	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de salariés déclarés en situation de handicap	4%	2%	2%	2%	2%
Objectif	6%	6%	6%	6%	6%

[Retour au graphique « Pourcentage de salariés en situation de handicap dans l'entreprise »](#)



## Projets soutenus par la Fondation Afnic pour la solidarité numérique de 2019 à 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de dossiers reçus	390	402	460	267	393
Nombre de projets soutenus	59	77	96	86	87

[Retour au graphique « Projets soutenus par la Fondation Afnic pour la solidarité numérique de 2019 à 2023 »](#)

## Suivi budgétaire de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique de 2019 à 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
Montant des projets financés	1 132 695 €	1 407 716 €	1 487 000 €	1 822 750 €	1 482 690 €
Dotations annuelles	1 594 895 €	1 589 932 €	1 485 000 €	1 573 206 €	2 209 000 €
Capacité Fondation à dépenser la dotation	71%	89%	100%	116%	67 %

[Retour au graphique « Suivi budgétaire de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique de 2019 à 2023 »](#)

## Accompagnement à la présence en ligne de 2019 à 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
TPE/PME sensibilisées	17 772	32 867	16 409	20 010	25912
Objectif sensibilisation TPE/PME	15 000	20 000	25 000	17 000	20 000
TPE/PME formées				1 552	2988
Objectif Formation TPE/PME				2 500	2 500
16/25 ans sensibilisés		1 675	3 157	4 547	4594
Objectif Sensibilisation Jeunes		3 000	3 000	3 000	4 000

[Retour au graphique « Accompagnement à la présence en ligne de 2019 à 2023 »](#)